





Offres domaniales

Mise à jour : 03 juillet 2024

Contexte réglementaire

Le Port de Bordeaux propose une offre immobilière et foncière attractive constituée de terrains, d'entrepôts ou encore de bureaux, de surfaces variées, qui peuvent répondre aux besoins industriels et commerciaux de nombreuses entreprises.

L'attribution de titres d'occupation sur ces espaces est précédée d'une procédure préalable conformément aux dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques issues notamment de l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017.

Toute disponibilité foncière ou immobilière fait l'objet d'une publicité, a minima sous la forme d'une fiche descriptive sur le site du Port, précisant les caractéristiques générales du bien et le type d'activités attendues.

Cette fiche descriptive est mise en ligne avec une anticipation suffisante, de 3 mois à 2 ans avant la disponibilité effective de l'emplacement, ces délais de référence étant adaptés à chaque situation (travaux d'aménagement, départ de l'occupant sortant, etc...).

▶ **Plan d'eau des Bassins à Flot**

▶ **Tertiaire Hangar G2**

▶ **Hangars logistiques à Bordeaux**

▶ **250 ha de zone industrialo-portuaire disponibles du Terminal du Verdon au Terminal de Bassens**

▶ **6 ha disponibles et divisibles Terminal Granulats et colis lourds de Blanquefort-Parempuyre**

▶ **25 ha Terminal aéronautique et industrie de Pauillac**

▶ **37 ha disponibles et divisibles Terminal Conteneur du Sud Ouest (Verdon)**

▶ **Zone commerciale et restaurants de la Pointe de Grave**

Cette fiche descriptive reste en ligne pendant une durée minimale, au moins égale à 6 semaines à compter de sa date de publication et jusqu'à l'attribution du bien.

A partir des manifestations d'intérêt suscitées par la publicité, le choix du titulaire de l'autorisation d'occupation est déterminé sur la base de critères visant à la meilleure valorisation du domaine tels que la conformité à la destination du site attendue, la solidité financière du porteur de projet, la conformité aux missions du Port, les trafics générés, la redevance, les objectifs de développement durable, d'insertion urbanistique et environnementale, le niveau d'investissements ou encore les emplois.

En complément, des annonces sont passées trimestriellement/régulièrement dans différents supports de la presse pertinente pour faire connaître le site internet du GPMB.

Les outils utilisés permettent d'assurer la traçabilité de toutes les étapes de la procédure. Le contenu du site du Port de Bordeaux est archivé mensuellement pour une durée d'un an et l'historique de la procédure ainsi que les manifestations d'intérêt écrites quelles que soient les suites qui leur sont données sont conservées.



Lorsque la rareté du bien ou les attentes du Port quant à l'activité attendue sont particulièrement fortes, la procédure de sélection peut prendre la forme d'un appel à projets ou d'un appel à manifestation d'intérêt.

Une notice précise alors le déroulement de cette procédure spécifique.

L'information est mise en ligne sur la fiche descriptive et sur le site du port.



Si une des offres du Port de Bordeaux vous intéresse, vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès du service de gestion domaniale.

Votre offre doit contenir l'ensemble des éléments qui permettront au Port de Bordeaux d'étudier votre proposition, comme par exemple le montant de la redevance, la durée d'occupation, le programme envisagé, la solidité financière de l'entreprise, l'intérêt de co-activité pour le Port, le projet d'aménagement, le montant d'investissement, le business plan de l'opération foncière ou immobilière, etc.

Votre intérêt peut porter sur tout ou partie d'un des sites.



Pour l'envoi de l'ensemble de votre dossier, écrivez à :

Monsieur le Directeur Général

Grand Port Maritime de Bordeaux
152 quai de Bacalan
CS 41 320
33 082 Bordeaux Cedex



Les 7 terminaux du GPMB

Bordeaux (Croisière)

Bassens (Vracs liquides et solides)

Grattequina (Granulats, colis lourds)

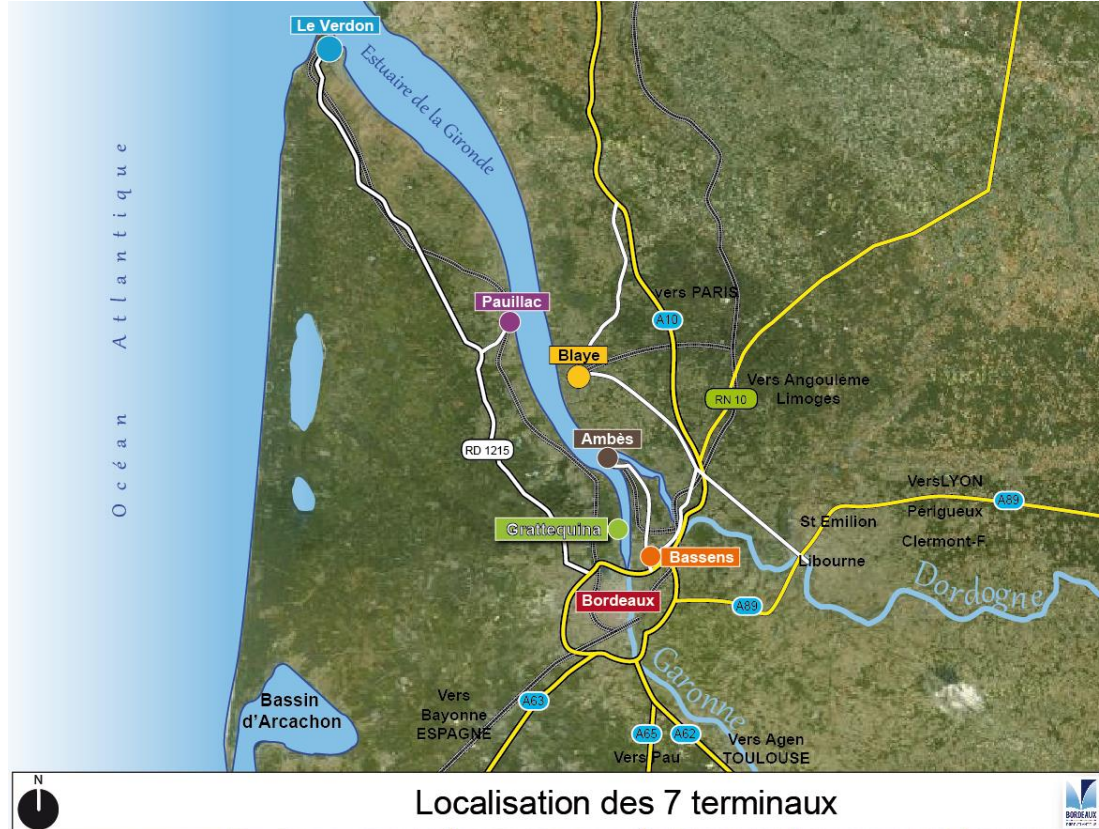
Ambès (Chimie et énergie)

Blaye (Céréales et chimie)

Pauillac (Colis lourds, Airbus)

Le Verdon-sur-Mer (Conteneurs et multivrac)







**Offres
foncières**



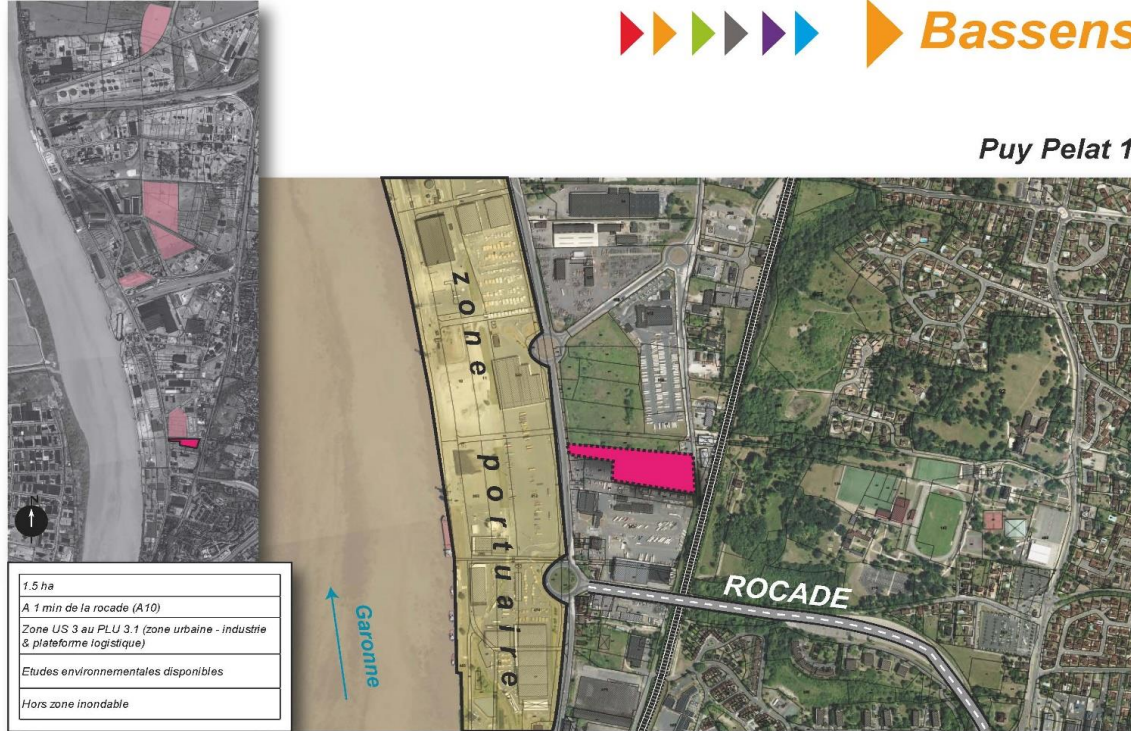
Lieu-dit Dufrene



14 ha
Vocation portuaire avec trafic maritime
Embranchement ferroviaire possible
Zone US 3 au PLU 3.1 (zone urbaine - industrie & plateforme logistique)



Puy Pelat 1



1.5 ha
A 1 min de la rocade (A10)
Zone US 3 au PLU 3.1 (zone urbaine - industrie & plateforme logistique)
Etudes environnementales disponibles
Hors zone inondable

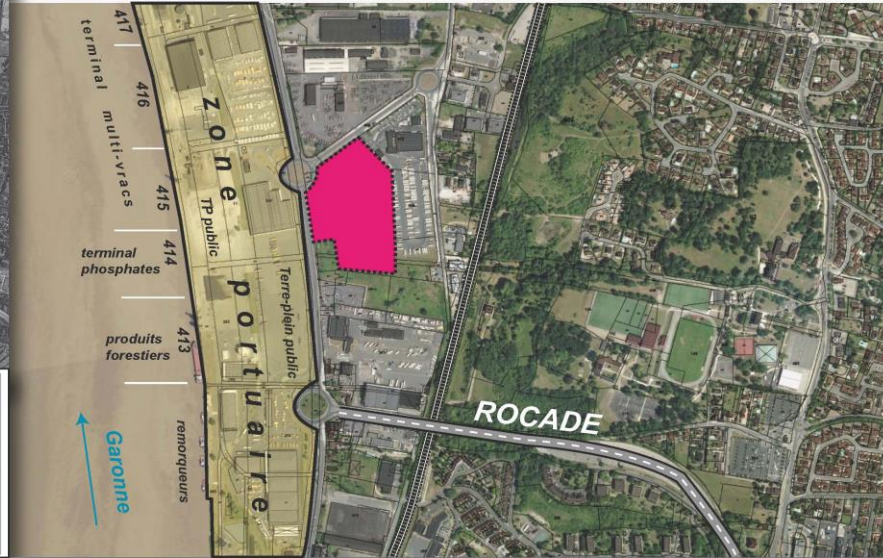


Bassens

Puy Pelat 2

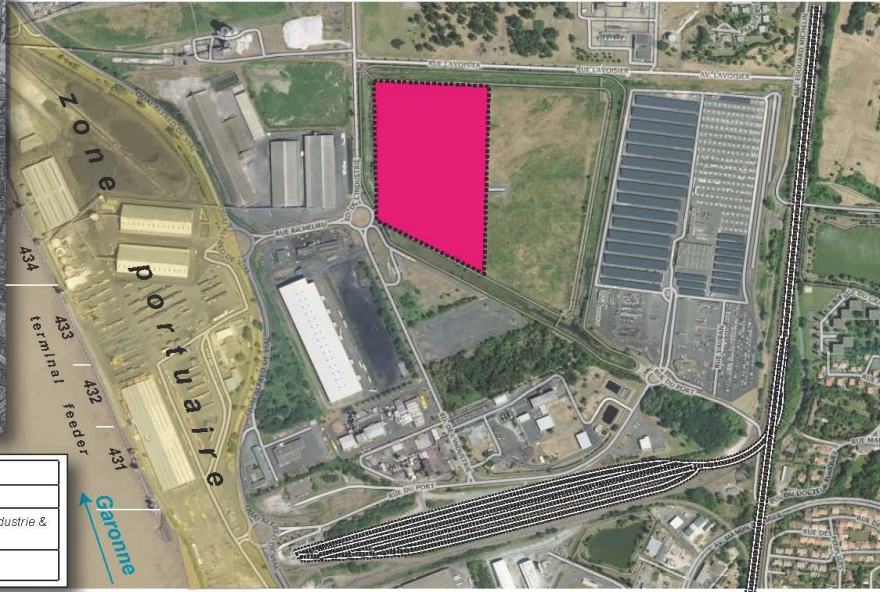


3,8 ha
Vocation portuaire avec trafic maritime
Embranchement ferroviaire possible
A 1 min de la rocade (A10)
Zone US 3 au PLU 3.1 (zone urbaine - industrie & plateforme logistique)
Etudes environnementales disponibles
Hors zone inondable



▶▶▶▶▶▶▶ Bassens

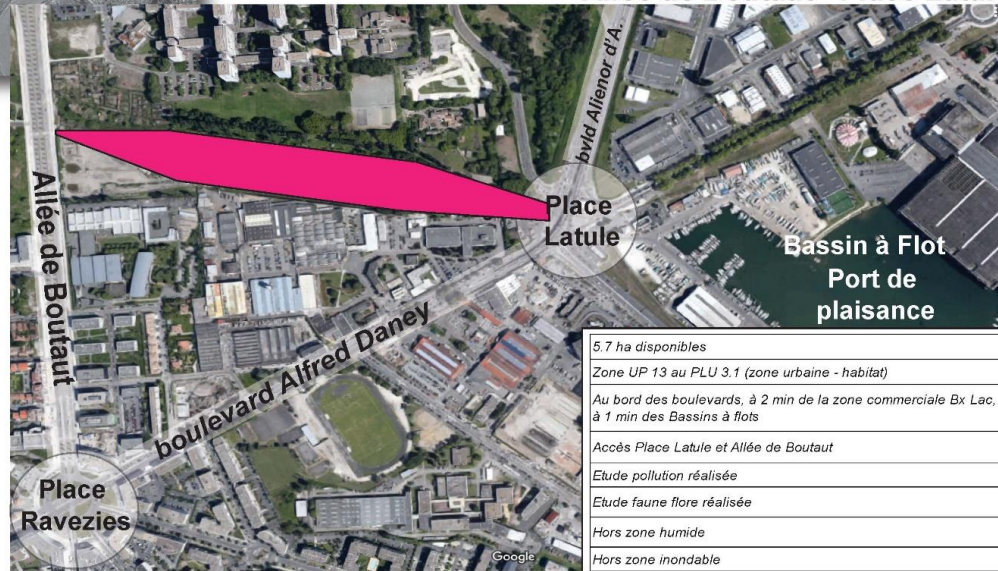
Boulevard de l'industrie



8 ha
Vocation portuaire avec trafic maritime
Zone US 3 au PLU 3.1 (zone urbaine - industrie & plateforme logistique)
Hors zone inondable



Allée de Boutaut - Place Latule

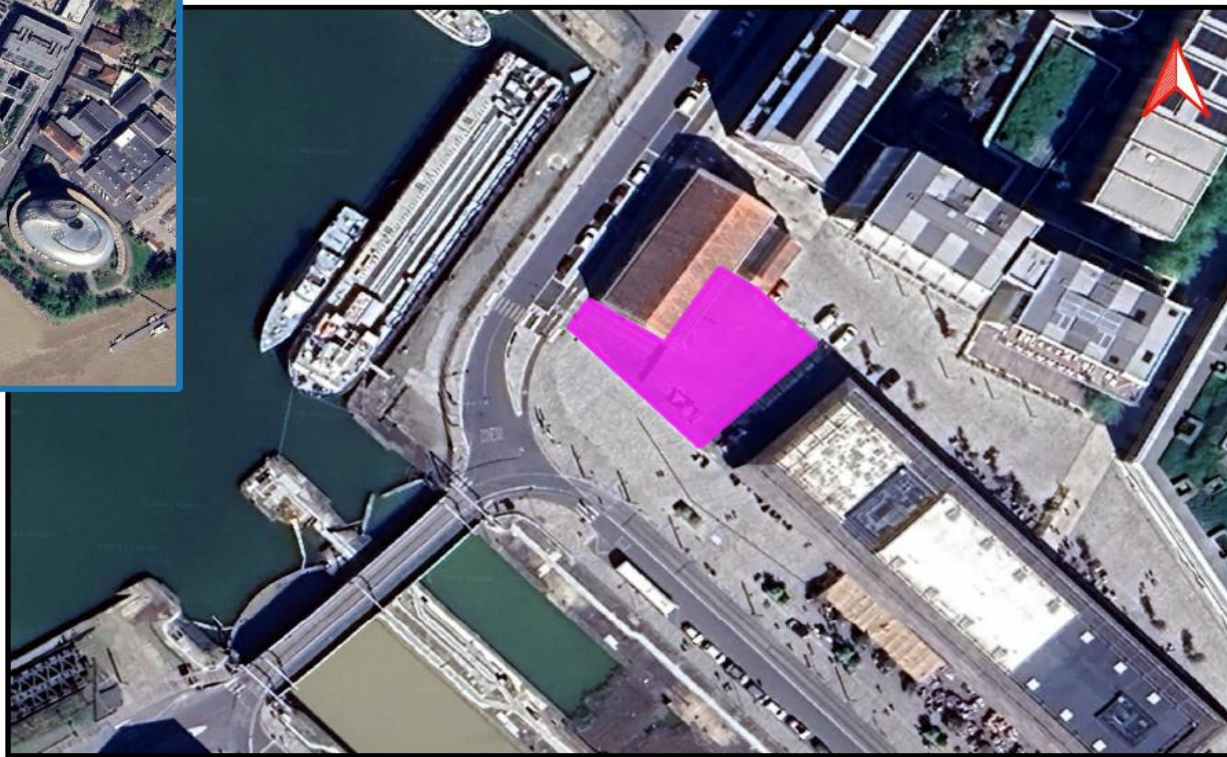
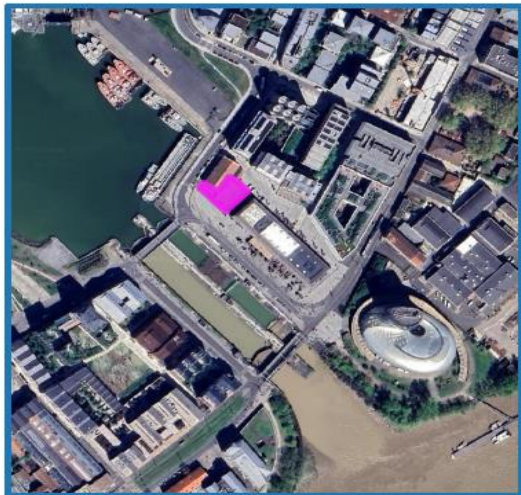


5.7 ha disponibles
Zone UP 13 au PLU 3.1 (zone urbaine - habitat)
Au bord des boulevards, à 2 min de la zone commerciale Bx Lac, à 1 min des Bassins à flots
Accès Place Latule et Allée de Boutaut
Etude pollution réalisée
Etude faune flore réalisée
Hors zone humide
Hors zone inondable



BORDEAUX Rive Gauche

Quai du Maroc



Terrain d'environ 660 m²

Aire de livraison



Le Verdon-sur-Mer

Port Bloc



<i>7.5 ha immédiatement disponibles</i>
<i>Zone 1AU au PLU (zone à urbaniser)</i>
<i>Opération groupée (habitat, commerce, hôtellerie...)</i>
<i>Appel à projets selon modalités et temporalité à définir</i>



Le Verdon-sur-Mer

*Terminal Conteneur du Sud Ouest
Zone industrialo-portuaire*



- 1** Zone franche
Immédiatement disponible
37 ha pré-chargés
- 2** Disponible à court terme
7 ha
- 3** Disponible à court ou
moyen terme
40 ha
- 4** Réserve foncière à long terme
55 ha

<i>Terminal en eaux profondes</i>
<i>Etudes environnementales réalisées</i>
<i>Etude hydraulique</i>
<i>Accès direct au quai et à la zone ISPS</i>



**Offres immobilier
d'entreprise**



photo Cityscape



Hangar G2, Quai Lawton



10 000 m² de surface plancher

Un RDC commercial de 3300 m²

6600 m² de bureaux

6 m de hauteur de plafond (double niveau possible)

Contact: o-capdeville@bordeaux-port.fr



Local à usage de bureau

Surface : 151 m² dont 57 m² de mezzanine

Situé en R+2



Local à usage de bureau

Surface : 192 m² dont 50 m² en mezzanine

Situé en R+1 coté bassin



Local à usage de bureau

Surface : 141 m² dont 51m² de mezzanine

Situé en R+2 coté rue

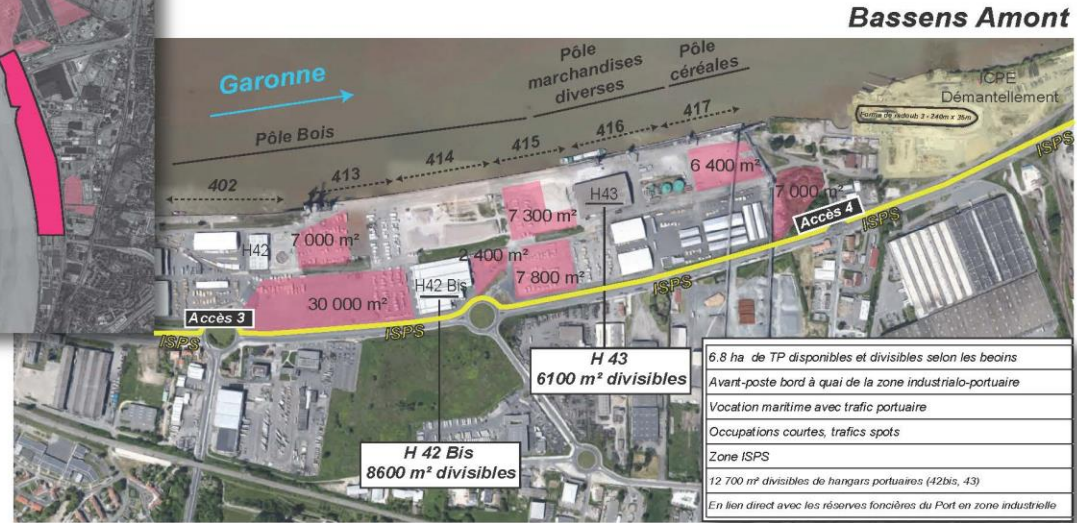
Le Port de Bordeaux propose également une offre immobilière permettant l'installation d'antenne par les entreprises de télécom.

Pour ce type de prospection, vous pouvez envisager les différentes offres immobilières précédemment exposées.

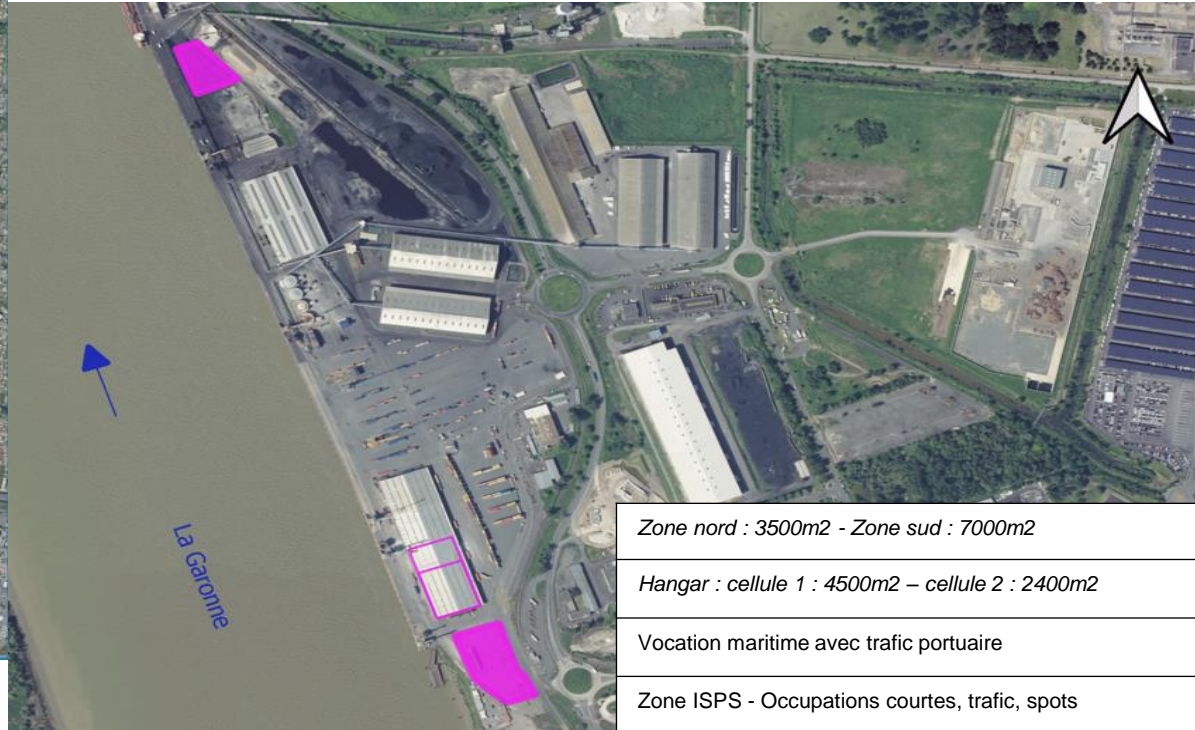


**Terre-plein et
hangars
portuaires**

Bassens



**Le Gros
Zone Portuaire**



Zone nord : 3500m² - Zone sud : 7000m²

Hangar : cellule 1 : 4500m² – cellule 2 : 2400m²

Vocation maritime avec trafic portuaire

Zone ISPS - Occupations courtes, trafic, spots



Hangar 45

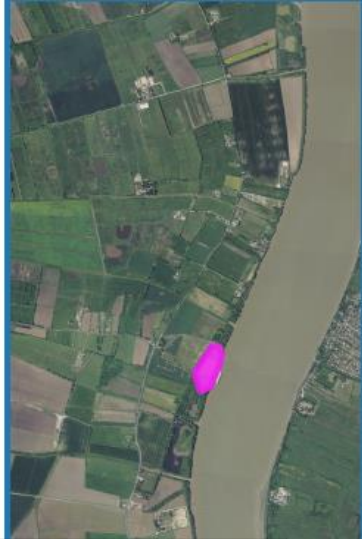
Hangar 45



Photographie Samir El Magroud



Grattequina



6 ha en bord à quai immédiatement disponibles
Vocation portuaire avec trafic maritime
Appontement 8t/m ²
Zone US 13-5 IP – Zone urbaine – activités portuaires et industrialo-portuaires
7 minutes du Centre-Ville



**Moyens
d'assèchement
et terre-pleins
associés**



Moyens d'assèchement & terre-pleins associés

Slipway

Formes de radoub 1, 2 & 3

Quais d'armement



Pour chaque besoin, le Port de Bordeaux dispose d'une offre spécifique.

A Bassens,

> **Forme de radoub 3**, 240 m x 35, un terre-plein de 3,5 ha autorisé ICPE pour réparation navale et recyclage de navires, un quai de 180 ml, une dalle étanche pour découpe de ferraille de 2 000 m²

A Bordeaux,

> **Slipway** de 60 m et 4 biers de travail

> **Forme 1**, 150 m x 22 m fermée par bateau-porte

> **Forme 2**, 100 m x 17 m fermée par batardeau amovible.

> **Quai 209**, 5 000 m² de zone de travail, 140 ml

> **Quai 208**, 5 000 m² de zone de travail

+ une couverture de la forme 2 possible (permis de construire autorisé et purgé de tout recours)

+ une base-vie, bureaux et salle de réunion sur site en containers (permis de construire autorisé et purgé de tout recours)

+ Magasin démontable de 1 000 m² entre les 2 formes

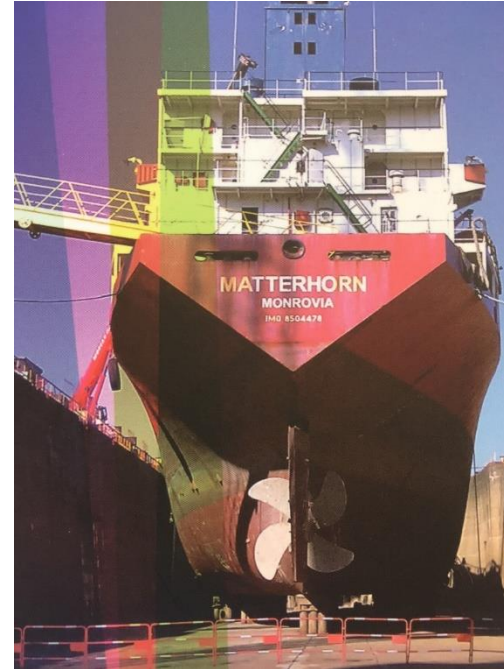
Tarifs et règlements -> consulter fascicule 3 de nos tarifs publics sur notre site web



Forme de radoub # 1- Bordeaux

►►►►► ► **Moyens d'assèchement & terre-pleins associés**

Forme de radoub # 3- Bassens





***Moyens d'assèchement &
terre-pleins associés***

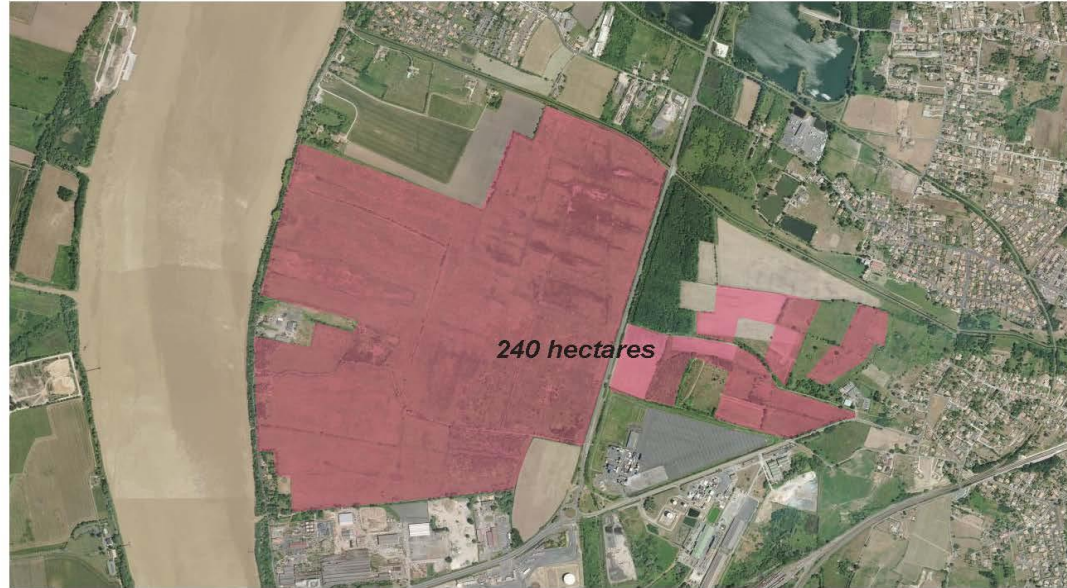


Slipway - Bordeaux



Agriculture

Sabarèges



Environ 240 hectares

Audit écologique disponible

Zone majoritairement inondable
(exemption pour le portuaire)

Parempuyre



130 hectares



Grattequina

Blanquefort

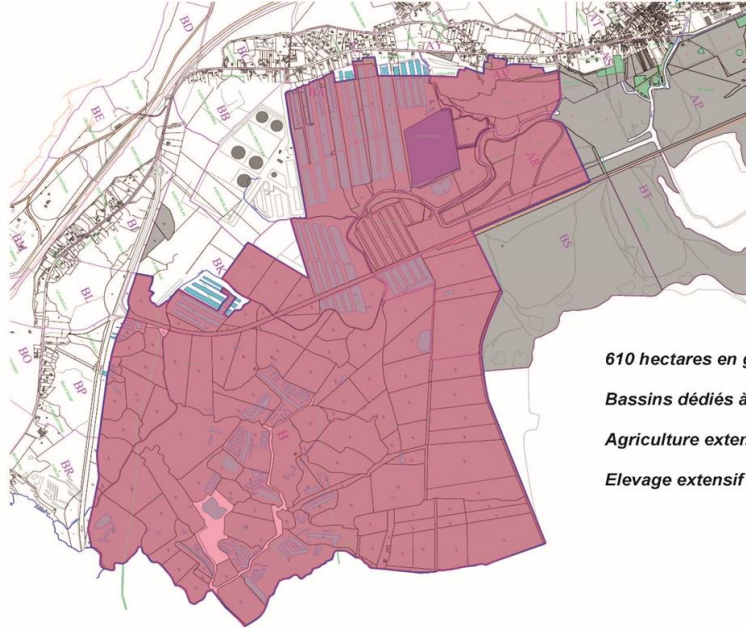


Environ 130 hectares

*Audit écologique disponible
Zone majoritaire inondable*

Elevage et culture agricole

 **Le Verdon-sur-mer**



610 hectares en gestion intégrée selon un cahier des charges strict

Bassins dédiés à la conchiliculture

Agriculture extensive

Elevage extensif

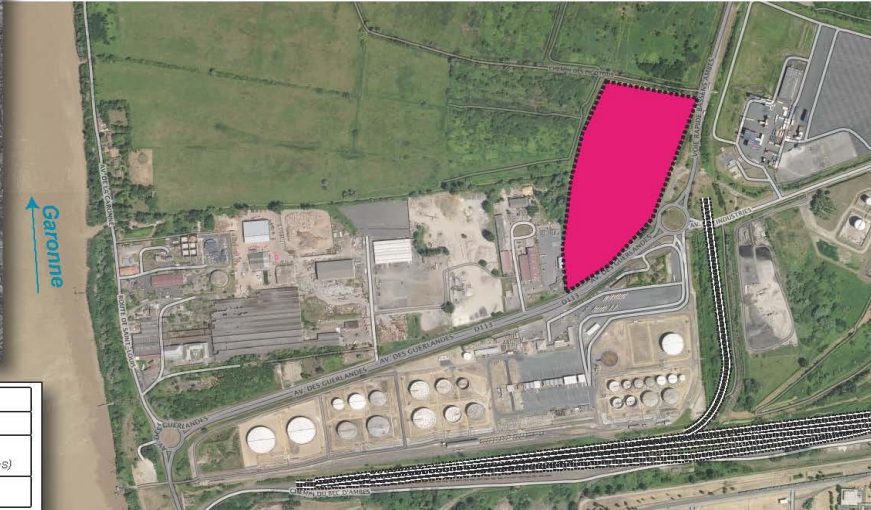


**Manifestations
d'intérêt**



▶▶▶▶▶▶▶▶ **Bassens**

Sabarèges



8 ha

Vocation portuaire avec trafic maritime

Zone US 13 au PLU 3.1 (zone urbaine -
activités portuaires et industrialo-portuaires)

Embranchement ferroviaire possible



Bassens

Rue du Port



La Baranquine
Zone Portuaire



Terre-plein 3700 m²

Vocation portuaire avec trafic maritime

Zone US 3 au PLU



BORDEAUX Rive Gauche

Avenue du Docteur SCHINAZI



Terrain 2000 m²

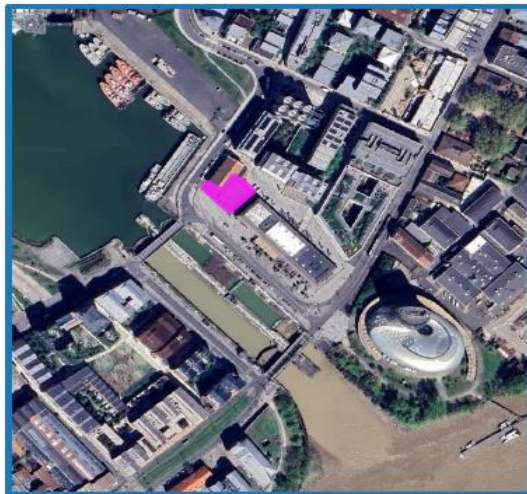
Implantation pépinière de haies

Domaine public fluvial naturel



BORDEAUX Rive Gauche

Quai du Maroc



Terrain d'environ 660 m²

Aire de livraison



BORDEAUX Rive Gauche

Cours Henri Brunet



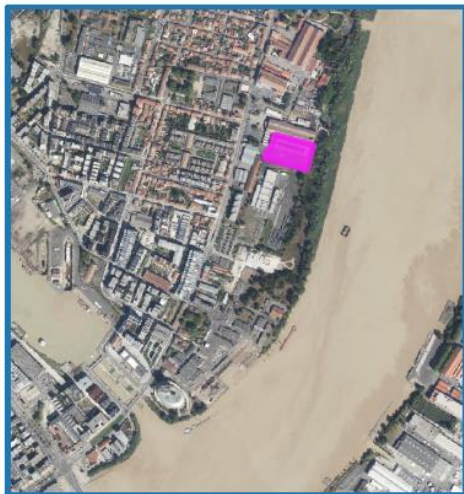
Plan d'eau : 168 m²

Activité tertiaire



BORDEAUX Rive Gauche

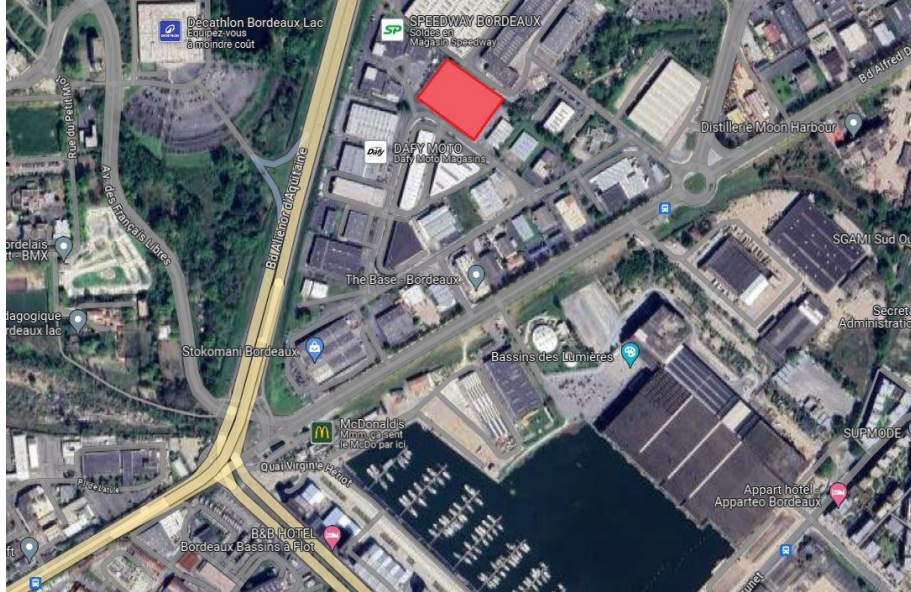
Rue Achard



Terrain : 9 546 m²

Bâtiment : 4 620 m² environ

Entrepôts

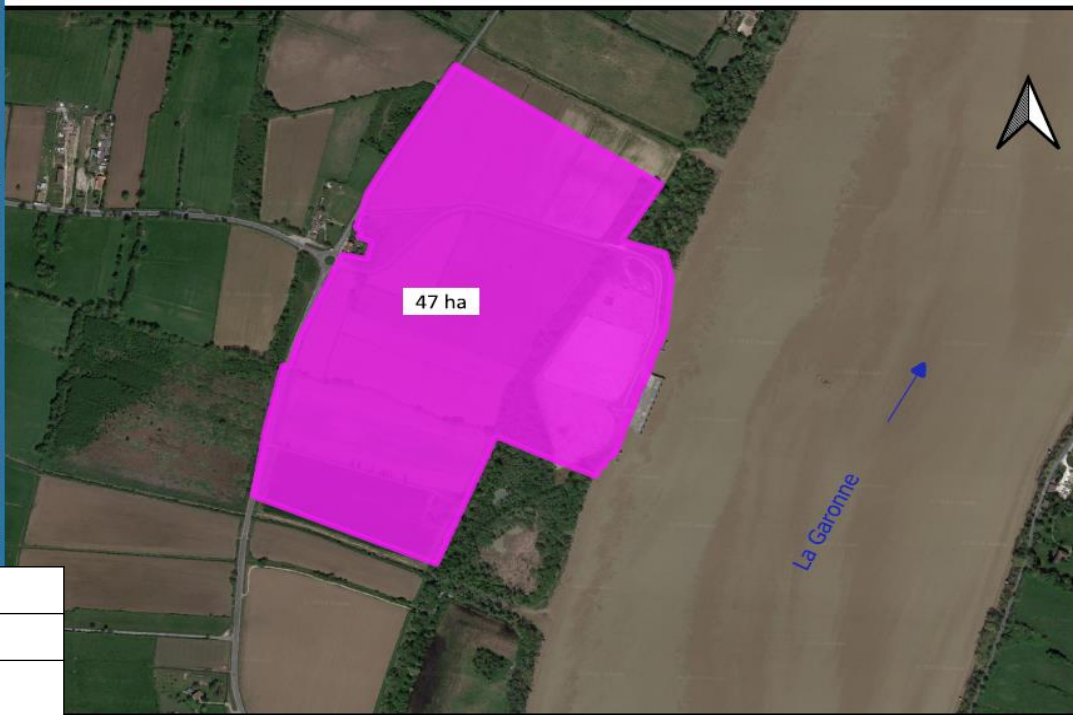


Entrepôts et bureaux

Surface : 6679 m² dont 3500m² de bâtiment

Situé: rue Francis Garnier à Bordeaux

Grattequina



47 ha

Zones US et AU au PLU

Activités de transformation, valorisation et recyclage de matériaux énergétiques

▶ **LE VERDON SUR MER**

Le Môle



Hangar H81 : 12 654 m²

Terre-plein : 4 720 m²

Stockage



**Attributions
en cours**

Quai Lawton Bâtiment G2

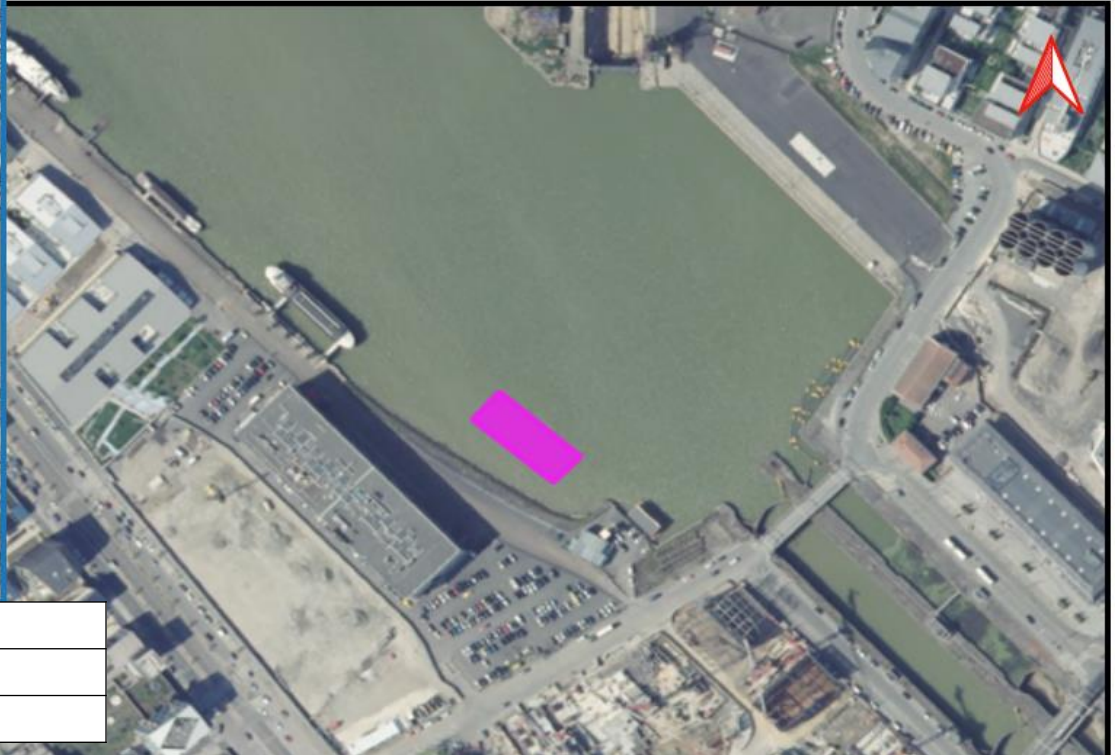
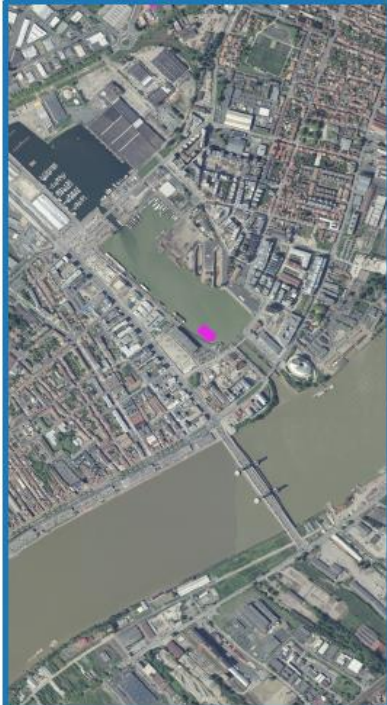


Local 195 m² - R+1 vue côté Bassin à Flot 1

Usage de bureaux

Zone UP 12 – zone d'intérêt patrimonial bâti et/ou paysagé

Quai Lawton Bassin à flot n° 1

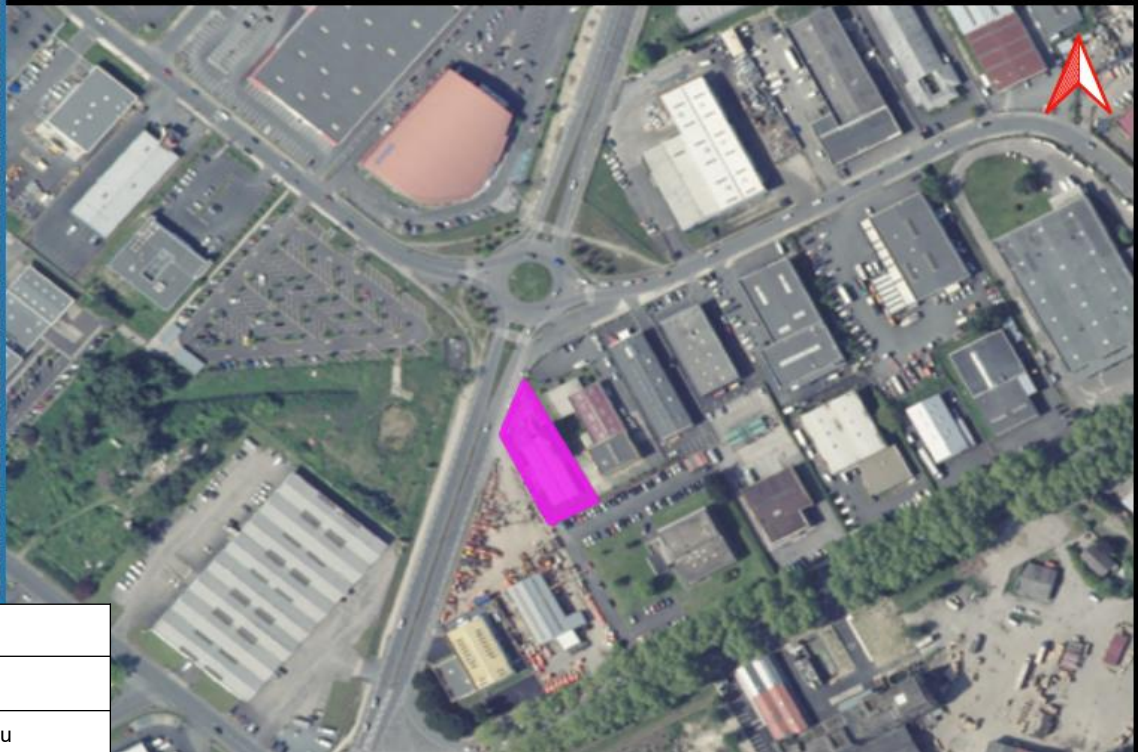
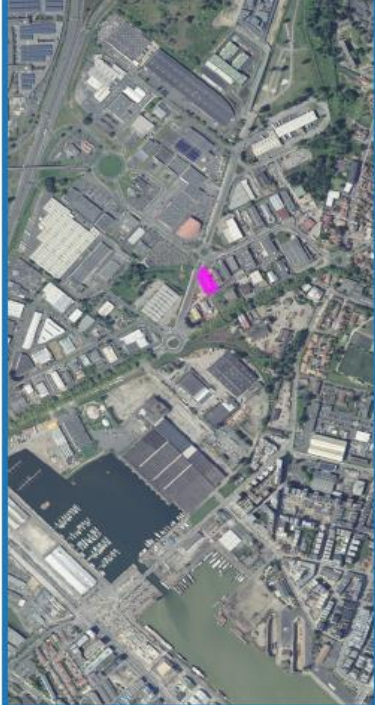


Emplacement pour établissement flottant

Bassin à Flot n° 1

Vocation commerciale et culturelle

Avenue de Tourville



Terrain nu aménageable 1200 m²

Zone Alfred Daney - Tourville

Zone UP 1 – zone d'intérêt patrimonial bâti et/ou paysagé



Terrain nu pour activité de stockage

Surface : 1 900m²

LA POINTE DE GRAVE



Terrain et bâtiment pour activité commerciale

Surface terrain : 1 300 m²

LA POINTE DE GRAVE



Terrain et bâtiment pour activité commerciale

Surface du terrain : 593 m²



**Transfert de
droits réels**

Transfert de droits réels ressortant d'une convention d'occupation du domaine public

La société KEYSTONE CAP et le GPMB ont conclu le 1er juillet 2021, une convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels en vue de réaliser un ensemble immobilier à usage de bureaux, commerces et emplacements de stationnement.

Le projet s'érige sur une surface de 11 509 m², situé sur la parcelle SW 33, au Bassin à Flot n°2, sis rue Lucien Faure à Bordeaux.

En application des dispositions de l'article L 2122-7 du code général de la propriété des personnes publiques, la société KEYSTONE CAP a manifesté son intention de céder à un tiers les droits réels dont elle bénéficie au titre de la convention précitée et les ouvrages, constructions et installations de caractère immobilier qu'elle a édifié en exécution des stipulations de ladite convention.

Cette cession, agréée par le GPMB, entraîne en conséquence, la modification du bénéficiaire de la convention, au profit du cessionnaire des droits réels, la société PERIAL EURO CARBONE.

Transfert de droits réels ressortant d'une convention d'occupation du domaine public

La SNC Bassins à Flots et le GPMB ont conclu le 29 juillet 2011, une convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels en vue de réaliser un ensemble immobilier tertiaire constitué pour l'essentiel, de bâtiments à usage de bureaux, de locaux à usage de restauration commerciale et d'entreprise ainsi que des emplacements de stationnement.

Le projet s'érige sur une surface de 12 423m² SHON, situé sur les parcelles GK 17, 18, 19, 20 et 29, sis quai de Bacalan à Bordeaux.

En application des dispositions de l'article L 2122-7 du code général de la propriété des personnes publiques, la société SNC BASSINS A FLOTS a manifesté son intention de céder à un tiers les droits réels dont elle bénéficie au titre de la convention précitée et les ouvrages, constructions et installations de caractère immobilier qu'elle a édifié en exécution des stipulations de ladite convention.

Cette cession, agréée par le GPMB, entraîne en conséquence, la modification du bénéficiaire de la convention, au profit du cessionnaire des droits réels, la société KEYS NAUTILUS.

Transfert de droits réels ressortant d'une convention d'occupation du domaine public

La société URBAN FUTURE et le GPMB ont conclu le 16 octobre 2018, une convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels en vue de la mise à disposition du lot n° 6 du bâtiment « LES ATELIERS TECHNIQUES DU BAF 2 » d'une surface de 405,30 m² ainsi que des lots extérieurs n° 16, 17 et 18 correspondant à des emplacements de stationnement. Ces emprises sont situées sur la parcelle SW 27, au Bassin à Flot n°2, sise Boulevard Alfred Daney à Bordeaux.

En application des dispositions de l'article L 2122-7 du code général de la propriété des personnes publiques, la société URBAN FUTUTRE a manifesté son intention de céder à un tiers les droits réels dont elle bénéficie au titre de la convention précitée portant sur les ouvrages, constructions et installations de caractère immobilier qu'elle a édifié en exécution des stipulations de ladite convention.

Cette cession, agréée par le GPMB, entraîne en conséquence, la modification du bénéficiaire de la convention, au profit du cessionnaire des droits réels, la société TOY.